Force Ouvrière

Auriplast

Comité de Groupe Pochet du jeudi 29 janvier 2015

- Mise en place d'une commission mutuelle : demandée lors d'une réunion précédente, celle-ci sera mise en place au printemps 2015, celle-ci a un rôle de débat, consultatif, d'émission d'idée et parfois de prise de décision. Elle sera composée d'élus du Comité de Groupe et de repésentants du Groupe Pochet.

- Prime sur les dividendes ou prime de partage des profits : comme nous l'avions déjà mentionné il y a quelques mois, le Groupe est éligible au versement de la prime puisque les dividendes par action ou part sociale sont en augmentation par rapport à la moyenne des dividendes versés au cours des deux exercices précédents.

  La Direction Pochet refuse de verser une quelconque prime aux salariés du Groupe sous pretexte qu'elle ne remplit pas ces critères, nous ne sommes bien entendu pas d'accord avec cet argument mais malheureusement la Loi est plutôt confuse sur ce sujet laissant ainsi place à des interprétations différentes selon le patronat ou les syndicats !!!!

  Les élues d'Auriplast siégeant au Comité de Groupe ont évidemment évoqué la loi Fillon qui permet au Groupe d'encaisser la modique somme de 1 882 000 € sous forme d'allègement de charges patronales sur les salaires compris entre 1 et 1.6 SMIC dont 529 000 € pour Auriplast. Nous n'avons malheureusement pas eu le soutien des organisations syndicales CGC, CFTC et UNSA de Pochet de Courval qui estiment que l'on doit négocier des primes en NAO dans nos entreprises et qu'ils ne veulent pas négocier une prime de seulement 100 € ! Nous ne partageons pas cet avis, tout est bon à prendre !

- Préparation de la négociation relative à un accord PERCO Groupe : un PERCO est un plan d'épargne retraite collectif au même titre que le plan d'épargne entreprise (PEE) que nous possédons déjà à Auriplast.
  Il permet au salarié de se constituer une épargne, accessible au moment de la retraite sous forme de rente ou de capital.
  Ce plan sera mis en place par accord collectif (avec les organisations syndicales représentatives dans le Groupe), Force Ouvrière fera donc parti de cette négociation, nous ne manquerons pas de vous en tenir informer !

La délégation Force Ouvrière